

Justice et société coloniales en Nouvelle-France

Le procès de l'esclave amérindienne Marie en 1759

Une affaire judiciaire peut-elle refléter le fonctionnement et les valeurs d'une société ? C'est le fil directeur de ce livre consacré au procès d'une esclave amérindienne en 1759 dans la petite ville de Trois-Rivières, dans ce qui est alors la colonie française du Canada. Le procès de Marie, pour cause de tentative d'homicide sur ses maîtres et de « crime contre soi-même » (suicide), est une ouverture sur l'histoire des Premières Nations et les échanges que celles-ci entretiennent avec le colonisateur dans le cadre du fameux commerce des fourrures et des bouleversements culturels provoqués par la « rencontre ». Il permet aussi de rappeler ce qu'a été l'esclavage des Amérindiens dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle. Il est encore l'occasion d'étudier le fonctionnement de la justice coloniale de cette période ; une justice assez éloignée des sombres clichés que l'on retient encore trop souvent sur la période dite du régime français en Amérique du Nord. En fait, c'est tout un système colonial qui se dévoile à travers l'histoire tragique de l'Amérindienne Marie, qui interroge sur ce qu'a été la Nouvelle-France à la veille de sa disparition.

Éric Wenzel est maître de conférences (HDR) d'histoire du droit et des institutions à Avignon Université et membre de l'UMR Dynamiques du droit (Université de Montpellier/CNRS). Ses travaux portent sur l'histoire de la justice pénale et sur celle des institutions coloniales.

Collection « Historiques »

dirigée par Vincent Laniol, Bruno Péquignot et Denis Rolland

En couverture : Le manoir Boucher de Niverville à Trois-Rivières (état de 1880), lieu de l'affaire criminelle de 1759 – Wikimedia Commons.

ISBN : 978-2-343-24132-6
13 €



Éric Wenzel

Justice et société coloniales en Nouvelle-France



Éric Wenzel

Justice et société coloniales en Nouvelle-France

Le procès de l'esclave amérindienne Marie en 1759

